



e-PASS JEUNES

Faciliter l'accès des jeunes à la culture et au sport
en Provence-Alpes-Côte d'Azur

e-PASS JEUNES

3 niveaux de service

Dotation Région
pour la consommation
de biens culturels et sportifs

28€ pour l'achat de livres
12€ pour les places de cinéma*
10€ pour le spectacle vivant / arts visuels
20€ pour une licence sportive

80 € au total

Organisation de sorties
dans le cadre scolaire auprès
des partenaires culturels

10€ par bénéficiaire mobilisables
uniquement par les établissements
de formation et d'enseignement
pour organiser une sortie auprès
d'un partenaire. *Les clubs sportifs
ne sont pas concernés.*

Proposition
de Bons Plans
Culture /Sport

Proposition de rencontre d'artistes, auteurs,
metteurs en scène, invitation à des avant-
premières, répétitions, visite des coulisses,
backstage, tournages, **assister à des tournois,**
à des compétitions internationales, à des
entraînements de sportifs de haut niveau,
participer à des séances de dédicace, etc.

e-PASS JEUNES

Les bénéficiaires



Jeunes scolarisés en Région Sud Provence-Alpes Côte d'Azur

Âgés de 15 à 25 ans

Lycéens, apprentis, étudiants de la formation sanitaire et social,
stagiaires de la formation professionnelle,
élèves en BTS ou classe préparatoire aux grandes écoles dans un lycée,
élèves inscrits dans une Maison familiale et rurale (MFR) ou dans un Institut médico-éducatif (IME),
jeunes inscrits dans une Mission locale.

Processus d'attribution des 20 € d'aide pour l'achat d'une licence sportive



L'e-PASS JEUNES propose une aide de 20 € pour l'achat d'une licence sportive auprès des clubs ou associations affiliés à une fédération sportive. Ces derniers accueillent les jeunes et effectuent les transactions sur présentation de la carte e-PASS JEUNES. Ils peuvent également publier des Bons Plans.

Le bénéficiaire

1. souhaite bénéficier des 20 € de réduction pour l'achat de la licence sportive proposée par l'e-PASS JEUNES.
2. fait sa demande de carte e-PASS JEUNES qu'il reçoit à la maison ou s'il l'avait déjà l'année précédente, il demande à la réactiver sur <https://e-passjeunes.maregionsud.fr>
3. présente sa carte e-PASS JEUNES au club ou association sportive de son choix qui doit être partenaire du dispositif e-PASS JEUNES

Le club ou l'association sportive

1. s'affilie au e-PASS JEUNES pour devenir partenaire du dispositif sur <https://e-passjeunes.maregionsud.fr>, sous la thématique « **Licence sportive** ».
2. accueille le jeune et procède à la transaction en ligne avec le numéro de la carte e-PASS ainsi que le mot de passe du jeune.
3. renseigne le numéro de licence du jeune pour valider la transaction. Le prestataire Docapost-Applicam assure le remboursement sous 15 jours.

La ligue ou le comité régional

1. Sur demande de la Région, contrôle les données d'affiliation des clubs aux fédérations sur la base des éléments transmis par l'équipe e-PASS JEUNES sur demande de la Région.

Publication de Bons Plans « Sport »

Les ligues et comités régionaux n'assurent plus les transactions. En revanche, ils peuvent proposer des Bons Plans afin de permettre aux bénéficiaires de l'e-PASS JEUNES de rencontrer des sportifs de haut niveau, de participer à un tournoi ou à de grands événements, etc.

La ligue ou le comité régional

1. s'affilie au dispositif sous la thématique « **Bons Plans Sport** » sur <https://e-passjeunes.maregionsud.fr>. Les ligues ou comités régionaux qui s'étaient affiliés lors de la précédente campagne, **peuvent rester partenaires, s'ils en font la demande** auprès de vturini@maregionsud.fr. Leur convention sera ainsi activée sous la thématique « Bons Plans Sport ».
2. Publie des Bons Plans.

e-PASS JEUNES

Contact Région

Isabelle Decory, Chef de Projet : idecory@maregionsud.fr

Tél. : 04 91 57 57 28 - Mob. : 06 24 02 37 77

Véronique Turini, Chargée de mission : vturini@maregionsud.fr

Tél. : 04 88 73 80 96 - Mob. : 07 63 59 00 43

Adresse du site

e-passjeunes.maregionsud.fr

Hotline

Partenaires : 03 87 78 78 22

Jeunes Bénéficiaires : 03 87 78 78 23

Etablissements : 03 87 78 78 24